

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 16 décembre 1908, sont autorisés :

M. Louis-Thomas Toms, Directeur de la Sûreté Publique, à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre de Sainte-Anne;

M. Théotime Farine, Commissaire Spécial de la Police des Chemins de fer, à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre de Saint-Stanislas;

qui leur ont été conférées par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

Par Ordonnance Souveraine en date du 16 décembre 1908, sont autorisés :

M. Joseph-Eugène Boucard, Secrétaire du Commissariat de Police de Monte Carlo, à accepter et à porter la médaille d'argent de Sainte-Anne;

M. Alfred Roux, Brigadier-chef de la Sûreté, à accepter et à porter la médaille d'argent de Sainte-Anne;

M. Justin Clariond, Sous-Brigadier de la Sûreté, à accepter et à porter la médaille d'argent de Saint-Stanislas;

M. Jules Frainnet, Sous-Brigadier de la Sûreté, à accepter et à porter la médaille d'argent de Saint-Stanislas;

qui leur ont été accordées par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

PARTIE NON OFFICIELLE

S. A. S. le Prince a adressé le télégramme suivant à M. le Président de la République Française, à la suite de l'attentat commis sur la personne de ce dernier :

Marchais, le 26 décembre 1908.

Je viens d'apprendre l'agression révoltante dont vous avez été l'objet et je vous adresse l'expression du sentiment pénible que m'a fait éprouver cet acte brutal et sot.

ALBERT
Prince de Monaco.

M. le Président de la République Française a répondu par le télégramme suivant :

Paris, Elysée, le 27 décembre 1908.

Très sensible au témoignage de sympathie de Votre Altesse, Je la prie d'agréer mes plus sincères remerciements.

A. FALLIÈRES

S. A. S. le Prince Albert I^{er} a chassé, la semaine dernière, avec M. le Président de la République Française, chez MM. Gaston et Henri Menier, à Noisiel.

LA PÊCHE DANS LES ABIMES

Conférence faite à la Sorbonne

par

S. A. S. LE PRINCE ALBERT I^{er}

(Suite).

Mais la biologie des eaux profondes n'est pas la seule qui intéresse mes recherches, et, tout en m'occupant d'elle, je songeais aux moyens qui pourraient être appliqués à des observations sur la faune des niveaux intermédiaire et supérieur. Depuis lors, les progrès de la biologie nous ont montré que ces études sur des terrains fort différents se tiennent par des liens étroits; et nous avons appris que certains êtres, soumis à des métamorphoses avant d'atteindre leur état définitif, vont chercher à des profondeurs différentes les conditions voulues pour ces transformations. Ainsi, d'après les études de M. Woltereck, les Vellèles, qui, au printemps, couvrent des espaces considérables à la surface de la Méditerranée, passeraient la première partie de leur existence sous une autre forme et dans des profondeurs de 1.500 à 2.000 m. D'autre part, il se produit chez une foule d'organismes appartenant à la faune minuscule dénommée « plankton » des oscillations diurnes et nocturnes dans des limites restreintes de quelques centaines de mètres. Aussi, depuis longtemps ai-je construit un appareil nommé chalut de surface, que l'on traîne à la surface de la mer comme ceux dont la description précède sont promenés sur le fond.

CHALUT DE SURFACE.

Il a suffi, d'ailleurs, de modifier les poids respectifs du lest et des lièges qui, avec le chalut de surface, sont équilibrés pour que celui-ci flotte au lieu de descendre. Il fallait, d'autre part, employer des tissus très fins, car je visais d'abord la foule des organismes infimes qui produisent sur la mer les effets magiques de la phosphorescence.

Mon chalut de surface, tout en perdant les lignes générales du chalut à plateaux divergents, est construit avec du filet à mailles très fines pour les ailes et avec une étoffe en trame plus serrée pour le corps de l'engin. Le fond du sac, où parvient le résultat d'un traînage, finit par un grand seau de zinc où la récolte est moins maltraitée que si elle s'accumulait dans une poche en tissu. Trois dimensions de mailles ont pour objet, en tamisant une partie de la récolte, d'épargner à l'étoffe la plus serrée, qui est près du fond, un poids qu'elle ne pourrait pas supporter; malgré leurs dimensions plus grandes vers l'entrée et dans les ailes, elles ramènent vers le centre et jusque dans le fond de l'appareil une quantité d'animaux suffisante pour caractériser cette faune au moment de sa présence. Il est, d'ailleurs, facile de renouveler plusieurs fois de suite l'opération qui dure à peine une demi-

heure; et si l'on traîne ce filet par une nuit obscure, vers 11 heures du soir, quand l'oscillation verticale de la faune pélagique du plankton s'accomplit, les résultats, au milieu de l'Océan, deviennent quelquefois magnifiques pour les spectateurs. C'est dans un ruissellement de phosphorescence que l'on voit se répandre sur le pont les crustacés aux formes excentriques, les Annélides gracieuses souvent tout à fait translucides, des Méduses qui font palpiter dans des contractions rythmées leur ombrelle parfois brillamment colorée; ou des poissons étranges, Scopélidés pour la plupart, munis d'yeux adventifs tout le long de leurs lignes latérales. Si le chalut de surface nous a procuré une foule d'animaux minuscules appartenant à beaucoup de groupes, les poissons ne figurent que pour une faible proportion dans ce nombre. Pourtant, lorsqu'un navire franchit l'Océan, un observateur attentif peut voir très souvent, et par nuit suffisamment calme, des traits fulgurants sillonner la surface de la mer tout autour de lui: ce sont des poissons mis en fuite par l'étrave qui fend les eaux avec fracas et dont les bancs occupent quelquefois des étendues immenses. Leur taille est visiblement supérieure à celle des poissons pris par le chalut de surface, mais très inférieure à celle des grands animaux tels que les thons que nous connaissons fort bien. Il fallait trouver une méthode qui permit de capturer, afin de les connaître également, ces poissons trop agiles sans doute pour le chalut de surface.

TRÉMAIL DE SURFACE.

J'ai réussi en modifiant encore un engin très employé par les pêcheurs et qui se nomme trémail ou tramail. C'est une nappe large de un ou deux mètres avec des mailles extrêmement grandes, doublée de deux autres dont les mailles sont normales. Ces trois nappes sont fixées en haut et en bas sur les mêmes ralingues, de telle façon que les deux nappes extérieures aient un assez grand excès de filet tandis que la nappe à grandes mailles placée entre elles est bien tendue.

On pose cet appareil verticalement sur le fond de la mer par pièces d'une centaine de mètres chaque et rattachées l'une à l'autre sans interruption, afin d'établir une barrière aussi longue que possible sur le chemin que parcourent des animaux organisés pour s'élever fort peu au-dessus du sol. Les poissons qui rencontrent et qui cherchent à traverser cet obstacle restent pris dans une poche qu'ils forment en repoussant dans une des grandes mailles de la nappe centrale une quantité suffisante de l'une des nappes parallèles très lâches.

Mon trémail de surface travaille de la même façon, mais à la surface de la mer, parce que son lest et ses flotteurs ont été équilibrés en conséquence. Il est essentiel que ce filet soit abandonné librement en dérive, il reste alors allongé suivant la direction du courant; rattaché au navire qui dérive toujours plus vite que lui, il pourrait se

tordre autour de ses ralingues. Généralement je fixe l'un de ses bouts à une embarcation légère qui dérive comme lui et qui porte un fanal pour indiquer sa place ; car on doit opérer de préférence la nuit avec cet engin. En plein océan, j'ai capturé ainsi des poissons de plusieurs espèces appartenant sans doute à ces bandes énormes qui couvrent souvent un espace de plusieurs milles, et dont j'ai déjà signalé la présence comme une réserve inépuisable pour les pêches industrielles de l'avenir.

FILET VERTICAL.

Après de nombreuses recherches en vue de construire un filet permettant la capture des organismes qui vivent à une profondeur intermédiaire entre la surface et le fond, un engin capable d'abord de s'ouvrir par un mécanisme spécial au commencement de la pêche et de se refermer ensuite pour que les animaux des niveaux traversés ne se mêlent pas au résultat, n'ayant pu obtenir une solution pratique de ce problème, j'ai adopté un appareil très simple suggéré par le docteur Richard, directeur du Musée Océanographique de Monaco.

Il s'agit d'un sac de toile d'emballage, quadrangulaire à son entrée, s'allongeant en pointe pour finir dans un seau de zinc comme le chalut de surface. Son ouverture, maintenue par quatre barres de fer et garnie d'une empêche, ne laisse plus sortir aucun des organismes entrés. Un lest convenable assure la descente de cet engin suspendu au câble des chaluts. Le plus grand modèle a 4 mètres de côté.

On descend ce filet verticalement à n'importe quelle profondeur, puis aussitôt il est remonté par le treuil et ramène les petits animaux rencontrés sur la colonne de mille, deux mille, cinq mille mètres ou plus qu'il traverse ainsi. Pour établir le niveau d'où chaque espèce provient, il faut du temps et procéder par élimination ; c'est-à-dire que l'on constatera, au bout de nombreuses expériences, que telle ou telle espèce n'est jamais fournie que par une opération poussée au moins jusqu'à telle profondeur.

Les résultats obtenus avec le filet vertical sont superbes comme quantité et comme qualité ; presque toutes les descentes qu'il exécute aux grandes profondeurs de l'Océan rapportent des organismes nouveaux ou particulièrement remarquables. Parmi ceux-ci, M. Bouvier a trouvé des crustacés parvenus à un certain état de leur développement qui permet d'éclairer l'histoire de leur évolution. De très petits céphalopodes, des méduses et des annélides infimes, des poissons extrêmement délicats viennent sans cesse par cette voie grossir le catalogue des collections que je forme pour faciliter les progrès de la biologie.

FILET A PLANKTON.

J'emploie d'une façon constante un petit filet très simple imaginé par le docteur Richard pour la récolte du « plankton » et qui peut servir même lorsque la vitesse du navire est assez grande. Il suffit de le laisser à la traine pendant une demi-heure plusieurs fois par jour, pour connaître la nature et l'abondance de cette faune à la surface des mers que l'on parcourt. Le « Plankton » désigne la masse des organismes très petits qui flottent au gré du courant ; la plupart des groupes zoologiques de la mer y sont représentés, et il est fort intéressant à connaître dans sa qualité, sa quantité et sa répartition. Il constitue la nourriture de certains poissons, largement exploités, tels que les sardines et les harengs dont les migrations sont réglées sans doute d'après les siennes qui elles-mêmes sont subordonnées à des lois météorologiques et océanographiques.

Durant ces dernières années, j'ai relevé plu-

sieurs fois l'état du « Plankton » dans l'espace compris entre les Canaries, les Açores, le nord du Spitsberg et le détroit de Gibraltar, sans compter une partie de la Méditerranée. Une expédition auxiliaire des miennes a même rapporté une série de ces pêches, régulièrement exécutée entre Gibraltar et le Cap de Bonne-Espérance, qui complète presque d'un pôle à l'autre les observations faites sur le « Plankton » et par mes soins pendant une même année.

(A suivre).

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

A la nouvelle de l'agression dont a été victime M. le Président de la République Française, M. le Secrétaire Général faisant fonctions de Gouverneur Général s'est rendu au Consulat de France pour apporter à M. Philip de Barbeau l'expression des sentiments d'indignation que cet acte a fait naître dans la Principauté.

A la suite des Décisions Souveraines portant augmentation du nombre des membres de la Commission Communale et extension des attributions de cette assemblée, ainsi que création d'une bibliothèque communale, M. le Maire de Monaco a adressé à Son Altesse Sérénissime le télégramme suivant :

A Son Altesse Sérénissime Monseigneur
le Prince Albert I^{er}, Prince Souverain de Monaco.
Château de Marchais (Aisne).

Monseigneur,

Le Maire de Monaco est certain d'être l'interprète des habitants du pays en affirmant que tous applaudissent avec une profonde reconnaissance aux heureuses mesures prises par Votre Altesse Sérénissime concernant la Commission Communale, qui s'efforcera toujours de suivre les intentions paternelles de l'Auguste Souverain dans Son incessante sollicitude pour le bonheur de Son peuple et pour la prospérité de la Principauté.

Signé : Chef DE LOTH.

S. A. S. le Prince Albert I^{er}, dans Sa constante sollicitude pour Ses sujets, a daigné prescrire à S. Exc. le Gouverneur Général d'inviter S. Exc. le Ministre de Monaco en France à faire, auprès du Gouvernement Français, les démarches nécessaires pour obtenir l'admission de fonctionnaires monégasques dans l'Administration des Postes et Télégraphes.

A l'occasion des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, S. A. S. le Prince a daigné décider que tous les services publics de l'Administration Gouvernementale devaient être fermés les lendemains de Noël et du premier de l'an, les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Il n'y aura pas de réception, cette année, au Gouvernement à l'occasion du premier Janvier.

S. G. M^{gr} du Curoel, évêque de Monaco, ne recevra pas, cette année, à l'occasion du premier Janvier.

S. Exc. le Gouverneur Général, actuellement en congé pour raison de santé, a tenu à revenir dans la Principauté afin d'offrir personnellement, à l'occasion des fêtes de Noël, des vêtements et des bons de pain et de viande aux enfants pauvres et aux familles indigentes du pays.

Cette distribution, à laquelle a pris part une centaine de familles, a eu lieu vendredi matin, au Gouvernement, dans la grande salle des séances du Conseil d'État.

S. Exc. M. Roger s'est acquis la gratitude des bénéficiaires aussi bien par ses dons généreux

que par les paroles bienveillantes dont il a su les accompagner.

Son Excellence est repartie le jour même à 2 heures.

M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, a fait parvenir à M. le Maire de Monaco la somme de 5 000 francs destinée à être répartie, à l'occasion de la Noël, entre les familles nécessiteuses.

M^{me} Herz a fait parvenir à M. le Maire de Monaco une somme de 750 francs qui a été répartie entre le Bureau de bienfaisance, l'Orphelinat, les Sœurs de Bon-Secours, la Société de Saint-Vincent-de-Paul et les Sœurs Dominicaines.

La maison Thiéry aîné et Sigrand a fait parvenir au Gouvernement, à l'occasion des fêtes de Noël, un lot de 10 pardessus et 10 bérêts d'enfants qui ont été distribués par les soins de M. le Maire de Monaco.

Une abondante distribution de secours a été faite dimanche après-midi par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. 400 familles indigentes habitant la Principauté ont reçu des bons de viande, des effets d'habillement, des jouets d'enfants et des friandises qui ont permis aux déshérités de la fortune de participer un peu à la joie de ces jours de fête.

C'est, suivant la tradition, au lendemain des fêtes de Noël que s'est faite, samedi dernier, la distribution solennelle des prix au collège de la Visitation. Au milieu d'une assistance choisie, venue de Monaco et de la Riviera, M^{gr} Arnal du Curoel présidait cette cérémonie que M. le Secrétaire Général du Gouvernement avait bien voulu honorer de sa présence. La séance s'est ouverte par la représentation d'une scénette artistique joliment rimée et bien enlevée : *A tire d'aile*. Il faut également féliciter l'auteur de ce petit acte pour l'idéal esthétique qui anime son œuvre et les interprètes — Mozart, le musicien passionné ; son père, un bourgeois positif ; le duc, grand seigneur qui les héberge ; un majordome bourru, qui les voudrait chasser ; et de bons petits pages qui les retiennent ; — pour la sincérité et le naturel de leur jeu. Le rideau s'est ensuite relevé sur le groupe des acteurs pour la lecture d'une adresse de remerciements à S. G. M^{gr} l'Evêque et de profonde gratitude à M. le Secrétaire Général du Gouvernement ; après de chaleureux applaudissements, Monseigneur s'est levé, répondant à cette adresse par un discours plein de cœur et d'entrain. C'est alors qu'a commencé la proclamation des prix.

Voici, d'après le palmarès officiel, les noms des jeunes lauréats qui ont obtenu le plus grand nombre de récompenses :

Prix de Sagesse : MM. G. Salet, M. de Surville, M. Rascol, P. d'Anselme.

Prix d'Honneur offert par l'Association des Anciens Elèves (Philosophie) : M. G. Salet.

Philosophie : MM. G. Salet, M. Denantes.

Rhétorique : MM. L. Bellon, P. Vernet.

Humanités : MM. A. d'Anselme, J. Bellon, M. de Montpansin, M. Barbarin.

Troisième : MM. E. Bellon, B. d'Albon, P. Mazodier, J. Barbarin.

Mathématiques : MM. J. Barbarin, E. Bellon.

Quatrième : MM. M. de Surville, J. du Monteil.

Cinquième (A) : MM. C. de Colbert, L. de Pierrefeu, R. Cipre.

Cinquième (B) : MM. H. Poupon, D. Granara.

Sixième (A) : MM. M. Rascol, G. Kroenlein, G. Faye.

Sixième (B) : MM. R. Dutripon, F. Mandel.

Septième : MM. A. Dhainaut, J. Marin.

Huitième : MM. S. Cipre, P. Acquaviva.

Dessin : MM. H. Monroe, R. de Surville.

Pendant l'année 1908 ont été reçus au baccalauréat ès-lettres.

PREMIÈRE PARTIE

Latin Grec

MM. Antoine d'Albon, Pierre d'Anselme, Charles Audibert, Léon Bellon, Carlo de Dananche, Gustave Girardon, Ernest Michel, Pierre Payen, Gualbert Péraldi, Pierre Vernet.

Latin-Langues

M. Pierre Vernet.

DEUXIÈME PARTIE

MM. Marc Denantes, Léon Drujon, Frédéric Mazodier, Lionel Naftel, Gaston Salet.

M. Joseph Cavatorta, membre honoraire du Groupe d'Etudes, a fait généreusement don à cette jeune association d'un assortiment d'ouvrages destinés à la bibliothèque scientifique actuellement en voie de formation.

Ajoutons que le Groupe d'Etudes acceptera toujours avec reconnaissance les ouvrages que les personnes, mêmes étrangères à la Société, voudront bien lui adresser.

LA VIE ARTISTIQUE

THÉÂTRE

L'antiquité, cette semaine encore, a été au programme du théâtre. Après *Paris ou le bon juge*, *Son petit frère* nous a révélé un hellénisme de haute fantaisie.

Parce que les Grecs se mettaient volontiers nus pour courir ou combattre et parce que leurs femmes portaient des robes encore plus *directoire* que nos modernes élégantes, les librettistes se plaisent à placer parmi eux leurs inventions égrillardes. *Aphrodite* de Pierre Longs, qui fut un livre aimable écrit avec soin, a ouvert la voie à une foule de lointains imitateurs qui regardent l'antiquité à travers le bal des quat'z-arts.

Comme Calypso, la courtisane Laïs ne pouvait se consoler du départ de Praxias. Dans sa douleur, elle refusait les plus riches marchands, les militaires les plus notoires. En vain, le philosophe Eucratès qui tenait sa comptabilité, portait ses messages et mangeait à sa table, lui adressait de sages remontrances et l'engageait à se faire une raison. La ruine menaçait sa demeure prospère jusqu'à ce jour.

Un jeune cocquebin, récemment débarqué à Alexandrie, vient heureusement restaurer sa chancelante fortune. Persuadé par l'artificieux Eucratès que Laïs est sa sœur, il entreprend de la ramener à la vertu. Après avoir dépensé le plus clair de son argent de poche à cette difficile entreprise, il a la chance imméritée d'échouer et de voir Laïs, consolée de Praxias, tomber dans ses bras.

Cette histoire prouve surabondamment combien les mœurs des anciens étaient supérieures aux nôtres. On ne voit plus chez nous les messieurs qui occupent les délicates fonctions d'Eucratès se piquer de philosophie, ni les Laïs de notre temps s'éprendre des gens qu'elles ont ruiné.

M^{lle} Alice Bonheur a été une souple et nerveuse Laïs, M. Poudrier un réjouissant Eucratès, M^{lle} Fromentin une éblouissante Xantho, M. Alberthal un bon jeune homme tout à fait plaisant.

Gonzague, l'amusante pochade de Pierre Veber, précédait cette parodie. *Gonzague* est un pauvre diable d'accordeur, invité pour faire le quatorzième à table. Tour à tour congédié ou rappelé suivant que le nombre des convives augmente ou diminue, *Gonzague* qui fait songer à l'invité famélique que Dickens a placé, si je ne me trompe, dans les *Aventures de M. Pickwick*,

le déplorable *Gonzague* est pris par un mari jaloux pour l'amant de sa femme, mais obtient, en récompense de ses tribulations, la main d'une jeune fille romanesque qui s'est follement éprise de lui.

M. Matrat a joué avec brio le rôle de *Gonzague*. Les autres personnages, qui ne font qu'encadrer celui-ci, ont été tenus avec talent par M^{me} Delhyère, M. Favières et leurs camarades.

L'Amour veille a été donné vendredi et samedi. C'est une pièce charmante, mais c'est une très vieille pièce. Elle est contemporaine de la jeunesse de feu Sardou, dont l'un des auteurs est le gendre. Nous y retrouvons tous les types consacrés par l'usage théâtral depuis M. Scribe : la vieille dame qui a gardé le ton de l'ancien régime (encore ! mais elle doit avoir au moins 120 ans) ; le gentilhomme sceptique et indulgent ; le viveur brillant et sympathique ; la jeune femme révoltée, indépendante, mais irréprochable, bien entendu ; et surtout le savant ridicule. Car il est indispensable que, dans la pièce à succès, ceux qui représentent la pensée soient ridicules.

Il faut avouer d'ailleurs que certains de ces fantoches s'animent quelquefois et qu'en particulier la spontanéité amoureuse et l'inconsciente férocité de la jeune femme sont d'une excellente et très vivante observation. En outre, beaucoup de mouvement, de l'esprit et des plus agréables. C'est plus qu'il n'en faut pour justifier un très vif succès.

Il a été partagé l'autre soir par l'œuvre et par ses interprètes. M^{me} Gladys Maxhance a joué avec une nervosité vibrante le beau mais difficile rôle de Jacqueline, l'épouse amoureuse et trahie. M^{me} Delhyère a mis son élégance au service du personnage de la belle Lucienne, la maîtresse délaissée qui se venge. M^{me} Simone Charlier a joué avec gaité et tact le rôle de la marquise de Juvigny. M. Lamothe a été distingué et chaleureux en André de Juvigny, le mari de Jacqueline. Les autres rôles ont été tenus d'une façon digne d'éloges.

CONCERTS

L'ouverture de *Don Juan*, par laquelle débutait le sixième concert classique, demeure, en dépit du temps, une des pages maîtresses de la musique. On y trouve réunies toutes les qualités qui consacrent une œuvre classique : l'équilibre et la clarté de la composition, l'abondance mélodique, l'esprit et le pathétique contenu. Elle a été interprétée avec toute la délicatesse et la mesure qu'une telle œuvre exige.

La *Symphonie en Ut majeur* est la première en date de la glorieuse série des grandes compositions orchestrales de Beethoven. Le génie du maître est loin d'y donner encore toute sa mesure. L'œuvre est surtout gracieuse et souriante et rappelle encore la manière de Haydn et de Mozart. Elle a plu par sa délicatesse et l'art parfait avec lequel elle a été traduite.

Fest-ouverture de Lassen a de l'ampleur et de la sonorité. La facture en est solide. Mais son éclat paraît souvent factice et son inspiration sans élévation ni profondeur.

On a goûté, dans le *Lamento* de Léo Sachs, la belle phrase exposée par les violons sur un accompagnement des cordes et développée dans un sentiment de plus en plus dramatique. Son allure classique et son inspiration ne sont pas sans analogie avec celles des compositions de Bach.

La *Pièce en forme de Canon* de Schumann, orchestrée par Th. Dubois, est ingénieuse et colorée.

Quant aux fragments du 3^e acte des *Maitres Chanteurs de Nuremberg*, leur exécution a soulevé d'enthousiastes applaudissements aussi bien par la gaité si pittoresquement allemande de la danse des apprentis que par l'ironique gravité de la marche des corporations.

D'une moins belle tenue que le concert du dimanche précédent, le concert d'avant-hier a néanmoins offert à un très nombreux public un programme habilement composé, où figuraient l'ouverture de la *Flûte enchantée*, l'*Aria* de Bach, l'*Arlésienne* de Bizet, l'ouverture de *Phèdre* de Massenet, la *Sérénade pour petit orchestre* de Saint-Saëns, sans oublier un charmant divertissement pour deux violons de M. Corsanego, admirablement exécuté par l'auteur et par M. Wagemans.

CERCLE DES ETRANGERS DE MONTE CARLO

Jeudi 31 décembre, à 2 h. et demie

7^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. L. JEHIN

Ouverture d' <i>Iphigénie en Aulide</i>	Gluck.
<i>Symphonie en Sol mineur</i>	Mozart.
<i>Psyché</i> (Fragments symphoniques)....	César Franck.
<i>L'Apprenti Sorcier</i> (Scherzo).....	P. Dukas.
(D'après une ballade de Goethe)	
Prélude du <i>Déluge</i>	Saint-Saëns.
Soliste : M. Corsanego	
<i>Huldigungsmarsch</i>	Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, 19 tireurs ont pris part au *Prix Briasco* (handicap). MM. Poizat et de Gurtubay (20 m.), tuant 7 sur 7, partagent les deux premières places ; MM. Davies et Hileret (20 m.), tuant 6 sur 7, partagent la troisième place.

Les autres poules ont été gagnées par MM. A. Boselli, Léo, Braghieri, Erskine.

Le *Prix de Noël* (handicap) a réuni, jeudi, 19 tireurs. MM. Clément Duval (24 m. 3/4) et Bèresford (27 m. 1/2), tuant 8 sur 8, partagent les deux premières places ; M. Léo (20 m.), tuant 7 sur 8, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. René, Clément Duval, Saavedra, Davies, de Gurtubay, Ducourneau.

Samedi, le *Prix Trauttmansdorff* (27 m.) a réuni 15 tireurs. MM. Saavedra, René et Moncorgé, tuant 4 sur 4, partagent les trois premières places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Saavedra, baron A. de Tavernost, Clément Duval, capitaine Stratford.

Mercredi 30 décembre. — *Prix des Pensées*, 500 francs.

Samedi 2 janvier 1909. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 4 janvier. — *Prix de Janvier*, 500 francs.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES

La recherche des eaux au XVII^e siècle.
Les eaux de Versailles.

(Suite).

« La première épreuve des rigoles fit un très grand plaisir à M. Colbert qui était l'auteur de cette entreprise, parce que ceux qui n'étaient pas de son parti le blâmaient extrêmement d'avoir engagé le Roi à une si grande dépense, dont ils faisaient passer l'idée pour une vision et l'exécution pour impossible. Lorsqu'on y vit une si grande quantité d'eau, on se restreignit à dire qu'elle ne pouvait pas être conduite à Versailles. Cependant elle y est actuellement et y fournit la plus grande partie des fontaines. J'espère, de la manière que les ouvrages en sont construits, qu'elles dureront autant que la gloire du Maître, c'est-à-dire autant que le monde.

« M. Colbert n'eut pas moins de joie de savoir l'eau en haut de la montagne du côté de Versailles, qu'il en avait eu à voir les étangs remplis. Il me donna l'ordre

pour faire mettre des tuyaux du Parc-aux-Cerfs jusqu'aux réservoirs du Parterre. La Cour partit dans ce temps-là pour Fontainebleau (1683). Outre les travaux, j'étais encore chargé de l'estimation et de faire les remboursements des terres, bois, prés et autres héritages que le Roi avait pris des particuliers pour l'augmentation et l'embellissement de son château et parc de Versailles. C'était une affaire de plus de cinq millions, d'un détail affreux; je l'avais défrichée avec beaucoup de soins et des peines extrêmes. M. Colbert me procura l'honneur de rendre compte au Roi de ces deux affaires. Sa Majesté en fut tellement satisfaite qu'il n'aurait pas été possible de rien ajouter aux termes obligés dont elle eut la bonté de se servir pour me le témoigner. J'avais lieu d'être plus que content. Trois jours après, M. Colbert tomba malade et mourut. Trois semaines ensuite, on mit l'eau dans les conduits; elle monta à la hauteur des réservoirs, où elle fournit actuellement la plus grande partie des fontaines au-dessous du Parterre. »

Telle fut la marche de ce beau travail hydraulique, qui est demeuré un modèle en son genre et qu'avait suscité, comme tant d'autres, le désir de satisfaire un maître, dont quelques paroles savaient payer les plus grands services. L'œuvre de Thomas Gobert pour les eaux de Versailles est plus intéressante, à tous les points de vue, que la machine de Marly, demeurée cependant beaucoup plus célèbre. La « machine » a cessé depuis longtemps de fonctionner telle qu'elle avait été construite, et c'est d'une façon toute différente que se puise, au même endroit de son cours, l'eau médiocre de la Seine; au contraire, le système de rigoles, d'étangs et d'aqueducs, qui amène à Versailles les eaux pures des plateaux, est encore, à quelques améliorations près, celui qui existait sous Louis XIV.

Le premier essai de la « machine de la rivière de Seine » selon l'appellation officielle, paraît avoir été fait au pavillon du Val, en 1679, pour élever l'eau sur la terrasse de Saint-Germain. C'était le sieur Arnold de Ville, ingénieur de Liège, qui avait apporté au Roi son invention, et avait été aidé dans l'exécution par deux charpentiers liégeois du même nom, désignés par les Comptes, Paul et Renhin Senalem ou Swalem. On retrouve ce groupe d'étrangers, à partir de 1681, occupés aux nouveaux « ouvrages des îles de Croissy ».

Il s'agit, cette fois, de la machine destinée à assurer, par un autre moyen, le résultat que Gobert cherche de son côté à atteindre, c'est-à-dire l'alimentation hydraulique de Versailles. Les travaux d'Arnold de Ville pour y envoyer l'eau de la Seine sont exclusivement mécaniques. Ils durent six ans, plus une année consacrée à la construction du grand aqueduc, et coûtent, pendant ce laps de temps, 3 millions 348.635 livres. La partie la plus compliquée du matériel employé à la construction, par exemple le corps de pompe et les fers, est faite au pays de Liège, et c'est Rennequin Sualens, le principal collaborateur de l'ingénieur, qui va en surveiller la fabrication. Les premiers essais en sont faits en 1682. On écrit à la *Gazette de Versailles*, le 26 juin : « Ces jours passés, le Roi alla voir les travaux que le sieur De Ville, gentilhomme et échevin de Liège, fait faire sur la Seine, afin d'élever les eaux de cette rivière à quatre cent soixante-dix pieds de haut pour être conduites ici; et la première épreuve en fut faite en présence de Sa Majesté avec beaucoup de succès. » Louvois activera les ouvrages de tout son pouvoir et ira lui-même, à maintes reprises, sur les chantiers. L'ensemble du mécanisme fonctionnera

complètement en 1686 et enverra l'eau de Seine dans le plus haut réservoir de Versailles.

Louis XIV, qui était allé bien souvent, au cours des travaux, soit à cheval, soit en calèche avec des dames, voir la machine de M. De Ville, fut tellement satisfait de sa merveilleuse réussite qu'il en récompensa royalement l'auteur : « Le Roi, écrit Dangeau au 3 juillet 1686, donna cent mille livres à M. De Ville, qui a fait la machine qui élève la rivière de Seine, et, outre cela, Sa Majesté lui a augmenté sa pension de deux mille livres, si bien qu'il a huit mille livres de pension. Cette grande machine, qui en contient un millier d'autres, fait l'étonnement des connaisseurs. » Ils ne peuvent être qu'un petit nombre, puisque De Ville déclare, paraît-il, assez orgueilleusement, que M. de Vauban presque seul en a compris la plupart des effets; mais elle cause au public une admiration sans bornes, que soulignent naïvement les guides du temps et qui la met au premier rang parmi les merveilles auxquelles Versailles a fourni l'occasion de naître.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

M^{me} **Delmasso Catherine**, veuve **Armando**, informe le public qu'elle ne répond pas des dettes que pourra contracter son fils **Armando Sylvestre**, ayant quitté le domicile maternel.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite **Imbert et Muller** sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 8 janvier 1909, à 2 heures et demie du soir, pour assister à la reddition du compte du Syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité des faillis.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Première insertion)

Suivant acte reçu par M^e Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt et un décembre mil neuf cent huit, M. **Dominique Gigliozzi**, cafetier et restaurateur, et Madame **Marie Limoni**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, section de Monte Carlo, villa Marcel, ont vendu à Madame **Louise Piatti**, sans profession, épouse de M. **Joseph Giaccheri**, négociant, demeurant ensemble à Monaco, rue Saige, n° 10, et Mademoiselle **Adélaïde Pesce**, sans profession, demeurant à Monaco, rue Saige, n° 10, ayant acquis conjointement et indivisément à raison de moitié chacune :

Le fonds de commerce de buvette et restaurant dénommé « Gigliozzi Bar Restaurant » et avant « Bella Roma » et « Bar Marseillais » qu'ils exploitaient à Monaco, section de Monte Carlo, avenue Saint-Laurent, villa Marcel.

Avis est donné aux créanciers de M. et Madame Gigliozzi, s'il en existe, de faire opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la pré-

sente, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M^e Le Boucher, notaire soussigné, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux. Monaco, le vingt-neuf décembre mil neuf cent huit.

L. LE BOUCHER.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M^e Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt et un novembre mil neuf cent huit, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le deux décembre suivant, volume 107, numéro 15;

M. **François Médecin**, architecte, demeurant à Monaco,

Et M. **Eugène-Louis-Désiré De Millo-Terrazani**, propriétaire, demeurant à Monaco,

Ayant agi tous deux tant en leur nom personnel qu'au nom et comme seuls membres de la Société en nom collectif dite : **Société Régionale d'Utilité**, dont le siège est à Beausoleil, quartier de Monte Carlo supérieur;

Ont vendu à Madame **Léonie Pean**, propriétaire, demeurant à Marseille, rue Consolat, n° 172, veuve de M. **Théodore Dumarest** :

Une parcelle de terrain située à Monaco, section de Monte Carlo, quartier des Moulins, de la contenance approximative de trois cent quarante-huit mètres carrés, cadastrée numéro 120 P, section E, confrontant : au nord et à l'ouest, les vendeurs; au midi, la rue des Orchidées, et à l'est, la rue des Œillets et un chemin.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de trente cinq mille francs, payé comptant.

Pour l'exécution du contrat, les parties ont fait élection de domicile à Monaco en l'étude de M^e Le Boucher, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions d'hypothèques légales, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Une expédition dudit contrat a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur aujourd'hui même.

Monaco, le vingt-neuf décembre mil neuf cent huit.

Pour extrait :

Signé : L. LE BOUCHER.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

EINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin :
villa Paola, 25, boulevard du Nord **Monte Carlo**

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest
MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1908

Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908, cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		